Image not found or type unknown

Annulation reconnaissance paternité

Par **Valérie 71**, le **14/01/2020** à **12:36**

Bonjour, peut-on annuler une reconnaissance en paternité sachant que l'enfant a été reconnu à 1 1/2 ans cette personne n'est pas le père biologique. À c'est 2 1/2 ans il y a séparation, la mère demande à cet que '. Enfant reprenne son nom et annulé la reconnaissance dans cette procédure l' enfant à repris le nom de sa mère mais 27 ans plus tard l'enfant apprend que seul le nom de famille a changé l'annulation n'a pas été faite. Est-ce que l'enfant bien sûr majeur peut-il demander l'annulation de la reconnaissance

Par **youris**, le **14/01/2020** à **17:59**

bonjour,

je suis surpris que seul le nom de l'enfant soit modifié et non la filiation paternelle.

cela signifie que la mère n' a jamais contesté la filation paternelle de son enfant.

l'enfant avait 10 ans à compter de sa majorité pour contester sa filiation paternelle.

il faut donc que cette personne consulte un avocat rapidement.

le juge ordonnera une analyse biologique du père et de l'enfant.

si le père peut être retrouvé.

comment l'enfant a-t-il su que sa filiation paternelle n'a pas été modifié, a-t-il demandé un acte de naissance à sa mairie de naissance ?

salutations

Par **Valérie 71**, le **14/01/2020** à **18:15**

Bonjour,
C'est en demandant un extrait acte de naissance suite à la naissance de son enfant et en plus la personne qui la reconnu est décédé il y a 10 ans

Par **youris**, le **14/01/2020** à **21:04**

il sera donc impossible de prouver que le défunt n'est pas le père d el'enfant.

il serait intéressant de savoir si la mère a conservé le jugement sur cette affaire.

Par **Valérie 71**, le **14/01/2020** à **21:07**

Oui nous avons le jugement et il est bien spécifié que cette personne n'est pas le père biologique

Par **youris**, le **15/01/2020** à **10:09**

je ne comprends pas comment avec le même jugement, que le nom soit changé sur l'état civil et non la filiation paternelle.

Par **Valérie 71**, le **15/01/2020** à **12:27**

Moi aussi j'ai été surpris de l'apprendre j'espère que l'on pourra annuler. Merci pour vos reponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés